

D 2025 03 20 030

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 20 Mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 14 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

**Présents :** O. GUICHARD, C. BIOLAY, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, M. GALLET, Y. DUMAS, D. GANNE, A. BOUSSER, J-O. RABOT, P. GUINOT, Michèle GALLET, G. MASRARI, H. GRANGE, J. DAZIN, R. OTZENBERGER, L. JACQUEMET, M. GRENIER,

**Absents excusés:** J-M. PALINIEWICZ, C. TOWNSEND, M. CHALENDAR, M. GIRIAT, A. NEUSSER, J. DIZERENS,

**Absents :** V. KRYK, M. LAPTEVA, M. FOURNIER,

**Procurations:** PALINIEWICZ à M-C. ROCH, C. TOWNSEND à C. BIOLAY, M. GIRIAT à O. GUICHARD, A. NEUSSER à G. MASRARI, M. CHALENDAR à H. GRANGE, J. DIZERENS à P. GUINOT

**Assistaient :** I. GOUDET, directrice générale des services, A.SANCHEZ, directeur général adjoint, Élodie RABOT, assistante administrative

### 10. Marchés publics – Avenant n°01 au marché de travaux d'aménagement Chez Brice – Lot n° 3 : menuiseries bois extérieures et intérieures

L'avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement de « Chez Brice » pour le lot n°3 – Menuiseries bois extérieures et intérieures avec l'entreprise NINET FRERES a été approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 11 juillet 2024 pour un montant de 425.90€ HT en plus-value.

Dans le cadre des adaptations du marché de travaux en phase de négociation, des modifications d'essence de vois ont été actées pour les huisseries (fenêtres et portes).

Lors de la rédaction de l'avenant n°1 une erreur de prise en compte du chiffrage initial a entraîné une erreur de calcul qu'il convient de rectifier par le présent avenant n°1 modificatif.

Les modifications apportées au marché concernent les prestations suivantes :

- Remplacement des portes et fenêtres en chêne par des portes et fenêtres en pin.
- Modification de la porte vitrée d'entrée.
- Modification des volets en lames croisées.
- Modification des peintures et des garnitures de portes et fenêtres.
- Mise en place de tablettes de fenêtres.

Elles apportent une plus-value de 1 893.41 euros HT soit 2 272.09 euros TTC.

Le nouveau montant des travaux du lot n°3 est de 50 954.07 euros HT soit +0.90% du marché.

Vu l'avis de la commission MAPA du 24 février 2025 qui s'est prononcée favorablement à la signature de cet avenant modificatif,

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 modificatif au lot n°3 – Menuiseries bois extérieures et intérieures avec l'entreprise NINET FRERES pour un montant de 1 893.41 euros HT ;
- **DIT** que la dépense sera prévue au BP 2025 (Restes à réaliser 2024).

Fait à Ornex, le 21 mars 2025

La secrétaire de séance,  
C. BIOLAY

Le Maire,  
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 26 mars 2025  
Affiché le : 26 mars 2025

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.